

Comment écrit-on « autant pour moi » ou « au temps pour moi » ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse *actualisée* le 17/03/2023.



D. Nicolas, Bpi [CC-BY_NC-ND 2.0] /Taxedo

Il est possible d'utiliser les deux locutions « *autant pour moi* » et « *au temps pour moi* ». La signification n'est cependant pas tout à fait la même.

Voici le résultat des recherches sur cette expression dans 5 ressources généralement disponibles en bibliothèque :

1. [Le grand Robert de la langue française](#) d'Alain Rey, Le Robert, 2005.

Autant pour moi : locution familière: je reconnais que je me suis trompé (plus ou moins confondu avec au temps pour moi).

Au temps pour moi : se dit quand on admet son erreur et la nécessité de reprendre et reconsidérer les choses.

« *Un peu plus tard, il avait fait une erreur dans un raisonnement délicat, et il dit gaiement : au temps pour moi* »

Sartre, Jean-Paul, **Le mur**.

2. [Dictionnaire des expressions et locutions](#) d'Alain Rey, Paris : Dictionnaires Le Robert, 2003.

Présente plus de 10 000 « manières de dire » propres au français. Pour chacune de ces expressions, on trouvera l'analyse de son sens actuel, son histoire et sa chronologie datées, son origine et sa formation, éventuellement ses variantes, ainsi que de

A « autant » : Fam. **Autant pour moi** ! « Je me suis trompé ».

Provient d'une confusion avec au temps, ordre militaire (au temps pour les crosses !)

– *Très bien. Autant pour moi.*

– *Enfin, ça ne veut pas dire que je lui donne raison [...]. Ph. Djian, Echine, p.404.*

3. [Le dictionnaire des difficultés & pièges de la langue française : 15000 difficultés et pièges, 150 règles d'usage](#) de Daniel Péchoin, Larousse, 1998.

Temps n.m. 3. **Au temps/autant**. Le commandement au temps indique (dans les exercices militaires, en gymnastique, en escrime, etc.) un retour aux mouvements (temps) précédent. Au figuré, **au temps pour moi** se dit pour reconnaître qu'on s'est trompé et qu'on est prêt à revenir au point de départ pour reconsidérer les choses. « Il avait dit « Au temps pour moi ! » » (J.-P. Sartre).

Recomm. Ecrire '**au temps pour moi**' plutôt que '**autant pour moi**', que l'on rencontre parfois.

4. Le [Trésor de la langue française informatisé](#), édité par le Centre national de la recherche scientifique.

Le Trésor de la langue française est un « dictionnaire des XIXe et XXe siècle » qui comprend « 100 000 mots avec leur histoire, 270 000 définitions, 430 000 exemples, 350 millions de caractères ». Un logiciel de recherche puissant permet de nombreux types d'interrogation du dictionnaire.

Temps : Au fig. [Pour admettre son erreur et concéder que l'on va reprendre les choses depuis leur début] **Au temps pour moi !**

Un peu plus tard, il avait fait une erreur dans un raisonnement délicat et il avait dit gaiement: « Au temps pour moi ». C'était une expression qu'il tenait de M. Fleurier et qui l'amusait (SARTRE, Mur, 1939, p. 170).

Rem. La graph. « **autant pour moi** » est plus cour. : Autant pour moi ! Où donc aussi, Avais-je la cervelle éparsée?

(PONCHON, Muse cabaret, 1920, p. 157).

5. [Secrets des expressions françaises](#) de Colette Guillemard, Bartillat, 2007.

Le livre est composé de courts textes sur des expressions bien connues qui font partie du langage familier : dorer la pilule, mesures draconiennes, mettre son grain de sel, tomber sur le paletot, aller à vau-l'eau, tomber de Charybde en Scylla... Chaque expression est l'occasion d'une digression historique.

Chapitre sur **Au temps pour moi** :

La langue parlée permet parfois d'escamoter une faute dans les nombreux cas où l'origine ambiguë d'un mot ou d'une expression laisse indécis sur la façon d'écrire.

*Il en est ainsi de l'expression souvent orthographiée « **autant pour moi** ». L'adverbe « autant », habituellement très courant et qu'on associe à « pour » dans la locution « pour autant que », vient naturellement sous la plume.*

*Mais c'est « **au temps pour moi** » qu'il est correct d'écrire. Il faut en effet donner là au mot « temps » le sens qu'il a dans certaines disciplines sportives (gymnastique, escrime) et dans l'armée. Tout « mouvement » s'y divise en plusieurs « temps » : ainsi le « Présentez armes » est-il constitué de trois temps successifs, à exécuter chacun dans une durée donnée. Le commandement « au temps » intime l'ordre de reprendre au temps précédent un mouvement mal exécuté. Dans la langue militaire, l'expression « au temps pour les crosses », souvent employée par Courteline, se dit lorsque toutes les crosses de fusil n'ont pas été posées sur le sol en même temps ; dans le parler populaire, elle implique la nécessité de reprendre à son début l'action que l'on est en train d'exécuter. L'expression « **au temps pour moi** » est couramment une façon de reconnaître qu'on a commis une erreur.*